

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Prières des Quarante-Heures. — III *Euntes docete* — Allez et enseignez. — IV Pour les écoles primaires. — V Feu M. le chanoine François-Xavier Trépanier. — VI Courtes réponses à diverses consultations. — VII Profession religieuse à la Providence. — VIII Ordo des fidèles. — IX Le regard d'une mère.

ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 1 avril

Temps de la Passion et dimanche des Rameaux ; premier vendredi du mois ; dans le diocèse de Valleyfield, anniversaire de l'élection de Mgr l'évêque.

Prières des Quarante-Heures

MARDI	27 MARS	—	Saint-Hubert.
JEUDI	29	“	Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Isle.
SAMEDI	31	“	Saint-Patrice, à Montréal.

EUNTES DOCETE.....

ALLEZ ET ENSEIGNEZ

SAINTE Mathieu, après avoir brièvement raconté la résurrection du Christ Jésus, termine ainsi le vingt-huitième et dernier chapitre de son évangile :

« Or les onze disciples s'en allèrent en Galilée sur la montagne que Jésus leur avait désignée. Et le voyant là, ils l'adorèrent ; quelques-uns étaient dans le doute. Mais Jésus s'approchant, leur parla ainsi : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; leur apprenant à observer toutes les choses

« que je vous ai commandées. Voici que je suis avec vous
« jusqu'à la consommation des siècles ».

* * *

On ne saurait ne pas penser à ce texte de nos saintes lettres, en lisant ces jours-ci dans les journaux d'Europe la relation de la cérémonie grandiose du sacre des quatorze évêques français, récemment nommés pour pourvoir aux sièges vacants, que le pape Pie X a présidée en personne.

Quelle admirable chose que la vitalité de l'Eglise, ce qu'au catéchisme on appelle encore son indéfectibilité.

La France officielle, sous le joug des loges, a rompu le pacte séculaire qui l'unissait à l'Eglise. Elle a déclaré qu'elle ne voulait plus connaître Rome. Elle a décrété l'abolition du concordat. Elle a voté la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Et les sectaires radicaux et socialistes, fiers de leur triomphe d'un jour, ont proclamé, pour la centième fois, qu'enfin l'Eglise catholique allait mourir au pays de nos aïeux.

D'autres, avant eux, ont fait comme eux : Julien l'Apostat, par exemple. Et l'on sait ce qui est survenu.

Nos lecteurs ont pu lire, dans une précédente livraison, la lettre si apostolique et si digne que le pape a adressée récemment au peuple de France. Ils ont vu avec quelle sérénité et quel calme le Vicaire de Jésus-Christ juge les événements humains.

Nous voulons en plus leur signaler aujourd'hui l'acte, sans précédent depuis la *mission* des apôtres, par lequel Pie X a sacré le même jour à la même messe quatorze évêques pour la France.

Ah ! vous croyez que l'Eglise va mourir ? Vous pensez que vos lois injustes et spoliatrices vont l'empêcher de vivre ? Vous imaginez, parce qu'il n'y aura plus de budget des cultes, qu'il n'y aura plus d'évêques ?

Vous vous trompez, messieurs ! Quoique vous en disiez, vous avez hâte de savoir ce que Rome va faire ? Eh ! bien, regardez, elle vous envoie des apôtres ! *Euntes, docete !*

* * *

Le sacre de ces apôtres a eu lieu le dimanche 25 février. C'est le pape Pie X, répétons-le, qui a lui-même consacré ces élus de sa raison et de son cœur. La cérémonie s'est déroulée à l'autel de la chaire de Saint-Pierre.

« Le pape, raconte le correspondant de l'*Univers*, assis sur son trône devant l'autel, — les quatorze évêques se tenant debout en cercle, — commence son interrogatoire pontifical touchant les mœurs et la foi. Les évêques répondent ensemble : *volo*, puis : *credo*, accompagnant chaque réponse d'une génuflexion ; puis ils récitent l'*Introïbo* et le *Confiteor* avec le pape au pied de l'autel, ensuite l'*Introït* et le *Graduel* à leurs autels (1). Ils reviennent en face du pape, se prosternent de tout leur long sur le pavé du sanctuaire. On chante les litanies des saints..... ».

« C'est un moment solennel quand le pape, seul debout au-dessus de tous les évêques prosternés, chante trois fois sur eux l'invocation ordinaire !

« Puis chaque évêque vient successivement s'agenouiller devant le pape, qui, avec les deux archevêques consacrans, — NN. SS. Luçon, archevêque de Reims et Enard, archevêque d'Auch, — impose les mains en disant : *Recevez le Saint-Esprit*. Ces paroles retentissent quatorze fois dans le silence émotionnant. L'impression est profonde ».

« Le pape chante ensuite la préface du sacre épiscopal entrecoupée par le *Veni Creator* et fait les onctions du saint chrême, premièrement sur la tête protégée par un bandeau de toile blanche, secondement sur les paumes des mains soutenues par

(1) Deux longs autels avaient été préparés du côté de l'épître.

une écharpe. Dans le chant de la préface, le pape dit avec une force universellement remarquée : *Qui maledixerit ei sit ille maledictus* ».

« Après les onctions, la messe continue par l'Évangile, le Credo, l'offrande des cierges, des pains et des tonnelets contenant le vin symbolique. A partir de ce moment, les quatorze évêques célèbrent au même autel que le pape, — sept d'un côté, sept de l'autre, — disent avec lui, à haute voix, les paroles canoniques de la consécration et de la communion, communient de la main du pape successivement sous les deux espèces. Après la bénédiction donnée par le pape, chaque évêque reçoit de ses mains la mitre et les gants, puis le Saint-Père fait asseoir sur des sièges préparés contre l'autel, face au public, chacun des quatorze évêques, leur remettant en même temps la crosse. Le coup d'œil est magnifique ».

« Alors, le pape entonne le *Te Deum* et les nouveaux évêques deux par deux, s'avancent processionnellement à travers la foule, donnant leurs premières bénédictions. Ils font ainsi le tour de la confession de Saint-Pierre. Après l'oraison par le pape, chaque évêque monte seul à l'autel et chante sa première bénédiction épiscopale, puis avec les trois genuflexions usuelles, haussant progressivement le ton, souhaite *ad multos annos* trois fois au pape, qui lui donne l'accolade. Le dernier évangile est récité par tous ensemble. La cérémonie est terminée à midi ».

* * *

On nous pardonnera d'avoir cité longuement, ou mieux on nous en saura gré. Ce compte rendu d'ailleurs est un modèle du genre ; nos *reporters* le pourraient lire et méditer avec profit. C'est simple, clair, animé, vivant..... et par conséquent fort impressionnant.

* * *

Le soir, au Séminaire-Français, en présence des nouveaux

évêques, l'éloquent évêque d'Orléans, Mgr Touchet, commentait cet important événement, l'un des plus grands assurément qu'ait jamais enregistré l'histoire.

« L'Eglise concordataire est morte, s'écriait-il. Vos bénédictions, messeigneurs, en ont scellé le tombeau. L'heure est venue pour l'Eglise de prendre en France un contact plus intime avec le peuple, de le convaincre par des faits que nous sommes prêts à lui rendre le plus de services possible..... Si nous comprenons nos devoirs nouveaux, nous souffrirons beaucoup, mais, dans dix ans, l'Eglise de France sera plus forte que jamais ».

* * *

Presqu'au lendemain de cet acte incomparable de Pie X, créant du même coup et sacrant à la même messe quatorze évêques pour la France, le gouvernement Rouvier était renversé comme par surprise, et, à la suite d'un vote hostile de la Chambre des députés et devait résigner !

Quand, au jardin de Gethsémani, la troupe ameutée vint arrêter Jésus, d'un mot, par trois fois, il les fit tomber par terre !

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

POUR LES ECOLES PRIMAIRES

■ Il nous paraît utile d'annoncer dès maintenant que M. l'abbé Huard s'occupe de la préparation d'un ouvrage traitant des *Sciences naturelles*, et comprenant l'exposé des " connaissances scientifiques actuelles ", requises par le nouveau programme d'études des écoles primaires de la province de Québec.

Ce volume sera publié à temps pour qu'on puisse s'en servir durant la prochaine année scolaire.

FEU M. LE CHANOINE FRANÇOIS-XAVIER TRÉPANIÉ



Le bon Dieu fait bien ce qu'il fait : soit qu'il réjouisse par un bienfait, soit qu'il attriste par une épreuve, sa sainte volonté n'en demeure pas moins adorable. Cependant la résignation chrétienne n'est pas incompatible avec les manifestations de la douleur aussi chrétienne, du reste, en face d'une tombe qui vient de dérober à nos yeux chargés de larmes les restes d'êtres aimés qui ne devraient, semble-t-il, jamais disparaître. La vie n'est pas autre chose qu'un sentier plus ou moins difficile qui conduit à la mort. Mais quand celle-ci se présente, le chemin a toujours paru trop court à ceux qui voient partir et restent pour pleurer. C'étaient bien là les sentiments de la nombreuse famille de l'Institution des Sourdes-Muettes, quand, le 11 février dernier, à 10 heures et quelques minutes de l'avant-midi, on vint lui dire : « Votre bienfaiteur et Père vient de mourir ! » Les sanglots qui éclatèrent alors dans toute la maison, les larmes qui furent versées silencieusement pendant l'exercice du Chemin de la Croix, le premier immédiatement offert à Dieu pour le repos de son âme, tout cela dit assez que si l'on se courbait volontiers sous les coups de la main divine, le chagrin n'en était pas moins grand, ni la tristesse moins profonde.

Né à Sainte-Geneviève, le 13 novembre 1835, du mariage de Sylvestre Trépanier et de Angélique Richer, F.-X. Trépanier passa ses premières années dans son village natal, puisant auprès de ses vertueux parents les premières notions de la vie chrétienne, lesquelles furent ensuite développées dans son âme par les soins paternels du regretté M. Lefebvre, alors curé de Sainte-Geneviève. D'une santé plus que délicate, il n'hésita pourtant pas à entreprendre ses études classiques au Collège de Montréal. Il y brilla au premier rang de ses confrères par

la maturité de son esprit et la solidité de son talent. La maladie le força bientôt à quitter la pension du collège pour se retirer chez les Révérendes Sœurs Grises, dont il garda toujours un souvenir aussi agréable que tendre et respectueux. Malgré ces interruptions, ses études le conduisirent pourtant jusqu'au seuil du sanctuaire : car les Messieurs de Saint-Sulpice, vénérés par lui comme d'insignes bienfaiteurs, avaient pressenti les desseins que Dieu avait sur ce jeune étudiant déjà mûri par l'épreuve et le sacrifice.

Ecclésiastique, il devint professeur au Collège de Montréal ; plus tard, et avant même sa prêtrise, Mgr Bourget l'appela auprès de lui comme secrétaire et maître des cérémonies. Comme sa santé ne s'améliorait point, ce ne fut que sur l'obtention d'un titre clérical, que lui assura son premier bienfaiteur, M. Lefebvre, qu'il fut enfin mis au comble de ses vœux et ordonné prêtre le 19 septembre 1868. Nommé quelque temps après directeur du collège de Varennes, il occupa ce poste durant deux ans et deux mois. Mais Dieu, qui le destinait à une œuvre toute spéciale, semblait vouloir le détourner du ministère ordinaire, en le visitant de nouveau par la maladie et en le forçant à une retraite absolue qui dura une longue année. Ce fut dans cette intervalle, en effet, que Mgr Bourget, qui, en 1851, avait déjà béni les commencements de l'œuvre admirable des Sourdes-Muettes, décida d'exploiter, en faveur de cette institution, les grandes qualités d'esprit et de dévouement apostolique du jeune prêtre. Le 30 octobre 1871, M. l'abbé F.-X. Trépanier prit possession de sa charge d'aumônier des Sourdes-Muettes : il venait de trouver son véritable champ d'action. L'Institution, bien qu'existant depuis vingt ans déjà, n'en était encore qu'à sa période de formation. Mais, grâce à la collaboration constante de son nouvel aumônier, à ses démarches répétées, tant auprès d'amis personnels nombreux et distingués, qu'auprès des évêques des différents dio-

cèses et des gouvernants, la communauté des Sœurs de la Providence put conduire à bonne fin l'œuvre si bien commencée en 1851 à la Longue-Pointe par la Mère Marie de Bon-Secours.

Deux fois, dans l'intérêt de l'œuvre, il fit le voyage d'Europe afin d'étudier, dans les écoles de Sourds-Muets de France et de Belgique, les meilleures méthodes d'enseignement. Il n'oublia pas alors de se rendre jusqu'à Rome, de se jeter aux pieds de Léon XIII, de glorieuse mémoire, pour demander, avec la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ, les encouragements et les lumières, dont il sentait le besoin pour le perfectionnement de l'Œuvre à laquelle sa vie était désormais consacrée tout entière.

C'est donc à lui, ainsi qu'aux religieuses de la Providence qui n'avaient pas reculé elles-mêmes devant ce long voyage, que l'on doit de voir l'Institution des Sourdes-Muettes placée aujourd'hui sur un pied d'égalité avec les meilleures maisons de ce genre de l'Europe et des Etats-Unis. C'est à lui surtout que revient l'honneur d'avoir apporté au pays et mis en pratique la méthode d'enseignement, dite méthode orale pure, laquelle est à coup sûr considérée comme le dernier mot de la science moderne en cette matière. Et si l'humilité dont il avait fait la caractéristique de sa vie, l'empêcha de réclamer contre certains écrits d'alors, lui contestant le mérite de cette innovation, la justice et la vérité exigent aujourd'hui que l'on rende hommage à cette initiative bienfaisante du chanoine Trépanier.

Cependant, le résultat de ses voyages, de ses recherches, de ses études personnelles, ne lui fournissaient encore que la matière éloignée de cette vaste organisation dont nous voyons aujourd'hui les effets merveilleux ; le plus difficile restait à faire dans l'intérieur même de la maison. Disons en résumé, pour donner une simple idée du travail que dût s'imposer l'in-

fatigable et prudent organisateur, qu'il encouragea la division des élèves en deux grandes catégories : la première, composée de celles qui devaient suivre la méthode dactylogique pour la partie française, et la méthode combinée pour la partie anglaise ; la seconde et la plus nombreuse, comprenant les élèves des cours d'enseignement selon la méthode orale pure, laquelle, ainsi que nous l'avons dit, était adoptée définitivement dès 1879. Tous les jours, il visitait les classes pour se rendre compte par lui-même du travail qui s'y faisait ; chaque mois, avaient lieu des concours présidés par lui-même ; et deux fois par année, un examen général établissait la somme de toutes les notes recueillies quotidiennement par les maîtresses ; car il avait aussi songé à un système de notes destiné à reconnaître avec plus de facilité la valeur respective des élèves, tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue moral, et à déterminer ainsi plus sûrement leur classification.

Puis ce furent les conférences pédagogiques qui réunissaient tous les quinze jours les professeurs des différentes classes, et dans lesquelles il s'attachait principalement à faire bénéficier ses auditeurs des études et des observations faites au cours de ses voyages, à les tenir au courant des derniers essais et de toutes les améliorations apportées chaque jour à l'enseignement des sourds-muets ; toutes choses qu'il savait se procurer, mais non sans peine, au moyen d'une correspondance aussi étendue que persévérante. Il mit un soin particulier à compléter le musée scolaire, installa une bibliothèque à l'usage des élèves, réunit en une autre tous les ouvrages nécessaires à l'enseignement des professeurs ; enfin, il recommanda avec la plus grande fermeté la parfaite uniformité des manuels à suivre dans l'enseignement des diverses matières.

Certes, le visiteur qui parcourt aujourd'hui les différentes classes de cette vaste institution et qui s'arrête à chaque pas, émerveillé de ce qu'il voit et surtout de ce qu'il entend, ne se

doute guère de la somme incroyable de travail, de patience, d'énergie, de constante application, que dépensèrent pendant près d'un demi-siècle fondateurs et collaboratrices de cette œuvre qui, outre les immenses bienfaits qu'elle rend chaque jour à la société, a eu l'insigne mérite d'enrichir l'Eglise d'une nouvelle famille religieuse, laquelle, chose étonnante autant qu'admirable, recrute exclusivement ses membres parmi les sourdes-muettes.

Nous n'avons fait jusqu'ici qu'exquisser rapidement, en M. le chanoine Trépanier, les traits de l'éducateur spécialiste ; disons en quelques mots ce que furent aussi en lui le prêtre et le citoyen.

Ego sum pastor bonus. — « Je suis le bon Pasteur ». C'est le mot du Maître. Ce doit être aussi celui du disciple prêtre qui, pour reproduire en lui les traits du prêtre éternel, doit se faire le pasteur vigilant des âmes confiées à sa garde. M. le chanoine Trépanier connaissait ses brebis et ses brebis le connaissaient. Plein de vigilance et de sollicitude pour son troupeau, il n'hésitait pas pourtant à le laisser là, toutes les fois qu'il était appelé au dehors et même au loin par la nécessité de recueillir des brebis écartées ou errantes. Ses courses de chaque année, à Noël, à Pâques et à l'époque des vacances, n'avaient d'autre but que celui de visiter les sourdes-muettes anciennes élèves, de les catéchiser, de leur renouveler des enseignements capables de corriger les défauts qui se glissent inévitablement dans leur langage après leur départ de l'institution, de redresser, de reprendre à l'occasion et remettre sur la voie du bien celles qui pouvaient, par malheur, s'en être écartées. Nous devons à l'édification générale, de dire qu'il réalisa un jour à la lettre l'image du Pasteur, qui, courant à la recherche d'une brebis égarée, la prend sur ces épaules pour la rapporter au bercail. Au cours de ses tournées évangéliques, averti qu'il trouverait dans un pauvre quartier

de la ville une enfant que son infirmité rendait insupportable à ses parents, il s'empresse de se rendre à l'endroit indiqué pour demander qu'on la lui confie, et ne pouvant compter que sur lui-même pour emmener la petite infortunée jusqu'à l'institution, il la prend dans ses bras, et, nouveau Vincent de Paul, l'emporte avec des soins tout maternels et la remet entre les mains des religieuses. Prêtre modèle et distingué, M. le chanoine Trépanier était l'ami de tous. Doux et humble de cœur autant que pieux et charitable, il faisait le bonheur de ses pauvres enfants sourdes-muettes, à qui il a véritablement servi de père. Aussi, celles qui depuis trente-cinq ans ont eu la bonne fortune de l'approcher, de recevoir ses avis paternels, garderont un souvenir impérissable d'une bonté qui, à les voir et à les entendre, s'attendrissait souvent jusqu'aux larmes. Toutes ces ressources d'un cœur inépuisable, tous ces moyens d'action, toute cette constance opiniâtre au milieu des difficultés inhérentes à une œuvre presque surhumaine, il les puisait dans une foi que rien ne pût jamais ébranler et qu'il ne cessait d'alimenter par une prière fervente et de tous les instants.

Ce prêtre saint et érudit se complétait du parfait gentilhomme, du spirituel causeur, de l'affable et joyeux compagnon, du narrateur intéressant. Aviseur prudent et sage, d'une discrétion proverbiale, il avait su s'attirer des amis nombreux et choisis, qui ne craignaient pas de lui confier les choses les plus intimes. Plein de douceur et de délicatesse dans ses rapports, sa condescendance toute familière n'enlevait rien à son attitude d'une dignité qui imposait le respect. Il ne pouvait souffrir l'injustice ; et où qu'il la rencontrât, il la traitait avec une sorte d'intransigeance, étant de ces hommes qui se donnent tout entiers à une cause longtemps étudiée et jugée sainte et qui meurent pour un principe.

Dans la défense de ce qu'il savait être des droits imprescriptibles, dans l'accomplissement de ce qu'il considérait comme

le devoir, on voyait cet homme, d'ordinaire timide et hésitant, se redresser par la force de convictions qui le transformaient en lutteur ardent et déterminé. Du reste, plein de franchise et de loyauté dans la discussion, il ne laissait pas de manifester le plus grand respect pour des opinions et des sentiments dont la libre expression n'offensait pas la vérité.

Cette rapide esquisse d'une grande figure suffit à nous faire comprendre quel membre distingué et respecté la mort vient d'enlever au clergé de la Province ecclésiastique de Montréal, de quel fidèle serviteur elle prive l'Eglise de notre pays et quel apôtre dévoué elle a ravi à la grande cause de l'éducation. On n'a donc pas lieu de s'étonner du caractère particulier de grandeur dans leur simplicité qu'ont revêtu les funérailles de ce saint prêtre. La présence de NN. SS. les évêques de plusieurs diocèses de la Province, ou de leurs représentants, est la marque la moins équivoque de l'estime et de la vénération que les vertus et les mérites de cet ecclésiastique modèle lui avaient attirées, mérites et vertus que Mgr Fabre avait voulu reconnaître en le faisant chanoine honoraire de sa cathédrale.

Nous ne croyons pas pouvoir mieux terminer cette notice biographique qu'en rapportant textuellement les paroles par lesquelles Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, achevait la simple et belle oraison funèbre qu'il prononça sur la tombe de son dévoué collaborateur : « Oh ! Comment le Seigneur ne lui aura-t-il pas dit : « Viens dans mon royaume, ô fidèle serviteur. J'étais sans asile et tu m'as abrité, je ne parlais pas et tu m'as délié la langue, j'étais sourd et tu m'as fait entendre, j'étais sans vêtement et tu m'as secouru dans les pauvres et les humbles en qui je souffrais ». Oui, déjà, il me semble, que la parole consolante a été prononcée par le juste Juge. Prions cependant pour que Dieu accorde à son fidèle serviteur le repos qu'il a si justement mérité ».

Requiem æternam dona ei Domine, et lux perpetua luceat ei.

L'abbé ALPH. E. DESCHAMPS.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS (1)

Prière *Sub tuum*

FAUT-IL dire dans cette prière *in necessitatibus* ou *in necessitatibus nostris* ?

Beaucoup de catéchismes et de livres de prières omettent le mot *nostris*, quoiqu'on le trouve toujours dans la traduction qui accompagne le texte latin : « dans nos besoins », ou « In our necessities ». Cette omission a-t-elle été intentionnelle, vu que le texte n'exigeait pas absolument cet adjectif ? N'est-ce pas plutôt due à l'incurie ? Je ne saurais dire. Il est vrai d'ailleurs que cette omission ne compromet nullement les indulgences dont l'Eglise a enrichie cette prière. On peut dès lors à volonté omettre ou réciter ce mot.

Mais comme le texte officiel de la Congrégation des Indulgences (*Raccolta* de 1878, 1886 et 1898), ainsi que les meilleurs livres traitant sur cette matière (Beringer, Hilgers, etc.), portent tous *in necessitatibus nostris*, on ferait mieux d'adopter ce texte afin de réciter cette prière telle qu'elle a été enrichie d'indulgences.

(1) Depuis plusieurs années, la rédaction de la *Semaine religieuse* reçoit des "doutes" qu'on désire voir résolus dans ses pages. Rarement on a pu satisfaire à ce légitime désir. Habituellement celui qui se chargeait de faire ces réponses préférait les adresser directement aux intéressés. Toutefois pour satisfaire à des demandes réitérées, nous inaugurons, sous ce titre, une série de courtes réponses aux questions les plus pratiques. Nous aurons soin dans notre choix, car il abonde, d'entremêler chaque fois des questions qui se rapportent aux indulgences à l'adresse spéciale de nos abonnés laïcs à des questions de liturgie qui intéressent plus spécialement le clergé. De la sorte nous espérons être plus utile et moins exposé à lasser les lecteurs.

Prières après la messe basse

Faut-il dire, dans les prières prescrites par Léon XIII, « Par Jésus-Christ Notre-Seigneur », ou « Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur » ?

Le texte latin imprimé en 1884 par l'ordre de Léon XIII qui prescrivit ces prières, portait *cum beato Josepho* (décliné) et la conclusion *Per Christum* (sans *nostrum*). Dès lors, partout on se conforma à ce texte qui faisait autorité et les diverses revues se contentèrent de répondre à ceux qui réclamaient, qu'il n'y avait qu'à suivre le texte du pape. Mais on n'avait pas compté avec les fautes d'impression qui passent inaperçues. Ce texte en contenait deux qui, à Rome, ont été remarquées trop tard. Mais une édition subséquente parue en 1890 porte *cum beato Joseph* (indéclinable comme toujours dans les oraisons qui se rapportent à l'époux de Marie) et *Per eundem Christum*, comme les rubriques l'exigent à cause de la mention de Notre Seigneur comprise dans le mot *Genitrice*. Il faut donc maintenant, quand même l'on se servirait encore d'un ancien carton, tenir compte de cette double correction officielle.

De même dans la traduction vulgaire, il faut dire « Par le même Jésus-Christ », parce que la seconde personne en Dieu est équivalamment nommée dans l'expression « Mère de Dieu ».

Il serait à propos que le curé ou autre supérieur d'église fit sur le carton en usage ces corrections pour prévenir l'oubli et assurer l'exacte récitation de ces prières.

Voile du crucifix de l'autel le Vendredi Saint

Le voile du crucifix du maître-autel pour l'office du matin du Vendredi Saint doit-il être noir, comme c'est l'habitude, ou violet, comme le reste du temps ?

La rubrique suppose que ce voile est violet tout le temps de la Passion en prescrivant cette couleur au début et en n'indi-

quant un changement que pour la messe du Jeudi Saint. On devrait donc de ce chef garder le Vendredi Saint le voile violet qu'on a dû remettre après la messe de la veille. Cependant beaucoup de liturgistes et des meilleurs (Gavantus, Merati, Baldeschi, Martinucci, Falise, Le Vasseur, etc.) laissent le choix entre le noir ou le violet. Peu nombreux sont ceux qui exigent le violet seul (De Herdt, De Amicis, etc.). Cependant ce sont ces derniers qu'il faut suivre, comme répondant mieux à l'esprit de l'Eglise et au texte de la rubrique. D'ailleurs le doute a été proposé à la Congrégation des Rites, il y a 25 ans, et a été résolu en ce sens. Il faut donc laisser de côté l'enseignement des premiers cités et modifier notre pratique importée de France.

J. S.

PROFESSION RELIGIEUSE A LA PROVIDENCE

LE 14 mars, Sa Grandeur Mgr Joseph-Alfred Archambeault, évêque de Joliette, assistée de MM. les abbés Joseph-Avila Majeau, aumônier de la maison-mère, et F.-X. Sauriol, curé de Sainte-Marthe, présidait une cérémonie de profession religieuse.

Ont prononcé les vœux temporaires de religion : Eva Milard, dite Sœur Elie d'Horeb, de Sainte-Marthe ; Emma Bertrand, dite Sœur Anne de Jérusalem, de Saint-Alban ; Elodia Boissonnault, dite Sœur Jean de Bethesda, de Saint-Casimir.

C'est le Rév. Père Fouillet, S. J., qui a prononcé l'allocution de circonstance, et la messe a été célébrée par M. l'abbé J.-A. Milard, curé de Saint-Emile de Suffolk.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 1 avril

Messe du dim. de la Passion, *semi-double privil.* ; 2e or. *Ecclesiæ* ; préf. de la Croix. — 1 vêpres de S. François de Paul (du 2) mém. du dim.

LE REGARD D'UNE MÈRE



N missionnaire jésuite allemand, le R. P. Stasslacher, racontait à son auditoire l'histoire suivante :

“ J'ai connu, disait-il, un étudiant qui devint si impie et si pervers, qu'un beau jour la justice le fit enfermer dans la prison-forteresse de Coblenz. Sa pauvre mère, qui était veuve, en versait jour et nuit des larmes abondantes. Quant à son malheureux fils, il ne manifestait aucun sentiment de repentir.

“ Sa mère se sentant mourir de douleur, demanda au gouverneur de la prison qu'il lui permit de voir son fils, ne fût-ce que quelques instants. Le lendemain, des gendarmes conduisirent le jeune endurci auprès du lit de sa mère agonisante. Elle ne fit que lui lancer un regard ferme et pénétrant, et lui fit signe de se retirer. On le ramena, en effet, témoignant la même insensibilité. Mais, après avoir été renfermé dans son noir cachot, il rentra subitement en lui-même. Se rappelant le regard silencieux mais éloquent de sa mère, il en fut terrassé et s'écria : “ Oh ! mon Dieu, à quel point de perversité ne suis-je pas tombé !... Mais je vous promets de me convertir sérieusement et de réparer le mal que j'ai fait ” !

Quelque temps après, la liberté lui ayant été rendue, il entra dans un couvent, se fit jésuite et puis missionnaire.

“ Mes frères, s'écria alors le R. P. Stasslacher, ce converti est maintenant devant vous : il est dans cette chaire. Je dois la prodigieuse grâce de ma conversion “ au regard de ma mère mourante ” !